Programme de bourses d'études Boursiers Orange 2027-28

Aperçu du programme

- Qui est admissible à postuler?
- Quelle est la date limite de dépôt d'une candidature?
- En quoi consiste le calendrier du programme?
- Qui gère ce programme?

Détails relatifs à la bourse

- En quoi consistent les critères de sélection?
- Quels sont les détails relatifs à la bourse?
- Quelles sont mes responsabilités si je suis choisi(e) comme boursier(ère)?
- Quand et comment les fonds seront-ils remis?
- Comment puis-je changer mon choix de cégep?

Détails relatifs à la candidature

- Quelle école devrais-je indiquer dans la candidature si je n'ai pas pris de décision finale?
- La situation professionnelle de mes parents me permet d'avoir droit à cette bourse d'études. Quelles coordonnées dois-je indiquer?
- Quelle est la différence entre les relevés de notes officiels et non officiels?
- Quelles pièces justificatives sont requises pour cette candidature si je suis nommé(e) semi-finaliste?
- Où et quand devrais-je envoyer mes pièces justificatives si je suis nommé(e) semi-finaliste?

Notifications

- Comment serai-je avisé(e) du statut de ma candidature?
- Quelles notifications me seront envoyées?
- Qui enverra les notifications?
- Quand recevrai-je les notifications?
- Puis-je élire de ne pas recevoir de notifications?

Téléverser la foire aux questions

- Quelles informations doivent être visibles sur mes documents?
- Quels sont les types de fichiers acceptables?
- Pourquoi ne puis-je pas téléverser un document Word particulier?
- L'un des documents téléversés affiche un statut Rejected (Refusé). Que dois-je faire maintenant?
- Comment puis-je téléverser plus d'un fichier à la fois?
- Comment puis-je créer un fichier auto-décompressable?
- Quel est le délai de traitement de mes documents téléversés?
- La date limite est passée et mes documents sont toujours en traitement, qu'est-ce que cela signifie?
- Que faut-il FAIRE ou NE PAS FAIRE lors du téléversement de mes documents vers ma candidature?

Autres renseignements importants

- Les bourses d'études font-elles l'objet d'une imposition fiscale?
- Centre de soutien aux étudiants de l'ISTS
- Coordonnées des personnes-ressources

Retour en haut

Aperçu du programme

Qui est admissible à postuler?
Les candidats doivent répondre à **tous** les critères suivants pour être admissibles à cette bourse d'études :

- Vous devez être un étudiant de dernière année au secondaire ou un étudiant de première, deuxième ou troisième année à l'université et vous prévoyez vous inscrire à titre d'étudiant de premier cycle ou dans une école de métiers à temps plein pour la session d'automne 2027.
- Au moment de soumettre la candidature, vous devez être à charge légale d'un **associé horaire** à temps plein ou à temps partiel de The Home Depot et de ses filiales, de Home Depot Canada ou de Home Depot Mexique.
 - Pour être considéré comme une personne à charge légale, vous devez figurer comme tel sur les documents fiscaux de l'employé, tels que le formulaire 1040 de l'IRS.
- Votre parent ou tuteur doit un employé de Home Depot depuis au moins un an au 1 novembre 2026.
- Votre parent ou tuteur doit être un employé de Home Depot au moment de l'annonce des gagnants.
- **Tous les enfants admissibles d'un(e) associé(e) peuvent soumettre une candidature. Toutefois, chaque enfant doit remplir sa propre candidature, et les candidatures sont examinées sur une base individuelle.**

Quelle est la date limite de dépôt d'une candidature?
Le 20 janvier 2027 à 23h59 heure normale du Pacifique – **Aucune exception ne sera faite.**

En quoi consiste le calendrier du programme?

- Ouverture du dépôt de candidature : Le 1 novembre 2026
- Date limite de dépôt d'une candidature : Le 20 janvier 2027
- Ouverture du dépôt des candidatures des demi-finalistes : Le 13 février 2027
- Date limite pour déposer une candidature de demi-finaliste : Le 13 mars 2027
- Récipiendaires avisé(e)s : mai 2027
- Les chèques de bourse d'études sont émis (États-Unis et Canada) : juillet 2027
- Les virements de bourse d'études sont envoyés (Mexique uniquement) : août 2027

Qui administre ce programme ?
Afin de garantir une totale impartialité dans la sélection des bénéficiaires et de maintenir un haut niveau de professionnalisme et de sécurité, le programme est administré par International Scholarship Services, Inc. (ISTS), une entreprise spécialisée dans la gestion de bourses d'études parrainées et subventionnées ainsi que de programmes de remboursement des frais de scolarité.

Retour en haut

Détails relatifs aux bourses

En quoi consistent les critères de sélection?
Un comité de sélection indépendant évaluera les candidatures **Complete (Complètes)** et sélectionnera les récipiendaires selon :

- Dans son choix des demi-finalistes, le comité tiendra compte de :
 - Leurs résultats et dossiers scolaires (50 %)
 - Leurs activités parascolaires, notamment l'engagement communautaire, l'expérience professionnelle, et les distinctions et récompenses reçues (50 %)
- Les demi-finalistes seront évalués selon les critères suivants :
 - Difficultés financières (50 %)
 - Engagement communautaire (25 %)
 - Résultats et dossiers scolaires (25%)
- *Les renseignements relatifs à l'embauche des parents ne sont utilisés que pour la vérification de l'admissibilité du candidat. Les affiliations des familles ne sont ni étudiées ni révélées au comité de sélection.*

Les décisions du comité de sélection sont finales et sans appel. Aucun retour d'application ne sera donné.

Quels sont les détails relatifs à la bourse?

- Jusqu'à 200 bourses d'études d'un montant de 2 500 USD pour les candidats sélectionnés des États-Unis et du Canada, et de 1 000 USD pour les candidats sélectionnés du Mexique seront distribuées pour l'année. Elles ne sont pas renouvelables.
- La quantité et le montant des bourses sont déterminés par les fonds disponibles et le nombre de candidatures admissibles.
 - *Le nombre de bourses d'études que le Fonds Homer peut octroyer est limité à 25 % des candidats, selon la réglementation 76-47 de l'IRS.*
- Les bourses d'études doivent servir à couvrir les frais de scolarité, l'achat des manuels, les équipements et fournitures scolaires exigés par le programme de cours.
- **L'établissement doit être un collège ou une université offrant des programmes de deux ou quatre ans, ou une école de métiers, et doit être accrédité, à but non lucratif et situé aux États-Unis, au Canada ou au Mexique.**
- Les étudiants peuvent passer d'une institution d'enseignement agréée à une autre tout en conservant leur bourse.
- Les étudiants peuvent se porter candidats chaque année, du moment qu'ils répondent aux critères d'admissibilité.

Quelles sont mes responsabilités si je suis choisi(e) comme boursier(ère)?

- Il vous incombe de lire entièrement **TOUS** les courriels provenant de ISTS durant le processus d'examen, et d'y répondre en conséquence. Vous devez également accepter la bourse avant la date limite fournie si vous êtes choisi(e). **Aucune exception ne sera faite.**
- Vous devez vous inscrire en tant qu'étudiant de premier cycle à temps plein à l'automne 2027, dans un établissement d'enseignement de deux ou quatre ans, à but non lucratif, agréé aux États-Unis, au Mexique ou au Canada.
 - Si vous êtes nommé(e) récipiendaire d'une bourse et que vous choisissez de fréquenter un établissement non conforme aux exigences d'accréditation ou de but non lucratif, vous perdrez votre bourse.
- Vous devez terminer l'année scolaire sans interruption, sauf accord de votre parrain de bourse d'études.
- Vous devez fournir votre(vos) chèque(s) de bourse d'études au service approprié de votre établissement.

Retour en haut

Quand et comment les fonds seront-ils remis?
Votre paiement sera effectué sous forme d'un (1) chèque au début du mois de juillet. Votre chèque sera libellé à l'ordre de l'établissement stipulé sur votre page **My Profile (Mon profil)** uniquement. *Votre chèque de bourse d'études ne peut pas être libellé à votre ordre en tant que candidat(e).* Le chèque sera envoyé à votre adresse de domicile, de façon à ce que vous puissiez le remettre au bureau approprié de votre établissement. Vous recevrez une notification par courriel, une fois que le paiement sera effectué. Pour les boursiers au Mexique, les fonds seront versés sous forme d'un virement électronique.

Comment puis-je changer mon choix de cégep?
Assurez-vous que votre page **My Profile (Mon profil)** indique votre choix de cégep final. Il vous incombe de vous assurer que votre page **My Profile (Mon profil)** est correcte au moins 30 jours avant la date d'émission du chèque indiquée ci-dessus. Si votre chèque de bourse d'études a besoin d'être émis à nouveau pour une raison quelconque, il se peut que des frais de réémission soient applicables.

Retour en haut

Détails relatifs à la candidature

Quelle école devrais-je indiquer dans la candidature si je n'ai pas pris de décision finale?
Vous devez indiquer votre premier choix d'établissement dans la candidature. Vous pouvez changer votre choix de cégep à tout moment avant la période de dépôt des candidatures. Si vous êtes choisi(e) comme boursier(ère), vous devrez confirmer votre choix final d'établissement scolaire. Si vous changez votre choix une fois la période de réception des candidatures passée, vous pourrez mettre ces informations à jour sur votre page **My Profile (Mon profil)**.

La situation professionnelle de mes parents me permet d'avoir droit à cette bourse d'études. Quelles coordonnées dois-je indiquer?
Vous, en tant que candidat(e), devez enregistrer un compte avec une adresse de courriel personnelle. *N'utilisez pas l'adresse de courriel professionnelle d'un parent.* Votre page **My Profile (Mon profil)** doit contenir votre nom légal et vos coordonnées. Si les informations relatives à vos parents sont requises, elles vous seront réclamées spécifiquement sur la candidature.

Quelle est la différence entre les relevés de notes officiels et non officiels?

Les **relevés de notes officiels** doivent être obtenus auprès du bureau administratif de votre école secondaire ou bureau du registraire de votre cégep. Les relevés de notes sont normalement imprimés sur un papier à en-tête officiel et/ou indiquent qu'ils sont officiels. Il se peut que les relevés de notes contiennent ou requièrent une signature.

Remarque : Il se peut que votre relevé de notes officiel vous parvienne dans une enveloppe scellée stipulant qu'il deviendra non officiel si l'enveloppe est ouverte. Lorsque vous passez vos relevés de notes officiels au lecteur optique ou les copiez, il se peut qu'un filigrane apparaisse pour indiquer qu'ils sont désormais non officiels. ***En dépit de tous filigranes ou enveloppes scellées, vous pouvez ouvrir l'enveloppe au besoin pour téléverser le document. Ces documents seront considérés officiels pour nos besoins.*** *Les types de fichiers acceptés sont les suivants :* ***.pdf, .jpeg, and .png.*** *Lors de la numérisation ou de la copie, vous n'avez pas besoin d'inclure une copie de l'enveloppe scellée.*

Vous pouvez avoir accès aux **relevés de notes non officiels** par le biais du portail étudiant en ligne de l'école. Ces pages doivent toujours être converties en fichiers d'un format acceptable. Les relevés de notes non officiels **doivent** contenir votre nom.

Quelles pièces justificatives sont requises pour cette candidature si je suis nommé(e) semi-finaliste?

- Relevé de notes de votre lycée/école secondaire : Étudiant du premier cycle, étudiants de première et deuxième année à l'université, étudiants de seconde année au cégep et cégépiens pré-universitaires de première année uniquement.
- Relevé de notes de cégep/université : Étudiants de seconde année au cégep, étudiants de deuxième année à l'université, étudiants de troisième année au cégep, étudiants de troisième année à l'université, étudiants de dernière année au cégep, étudiants de quatrième année à l'université et cégépiens pré-universitaires de seconde année uniquement.
- Imprimé fiscal 1040 pour 2025 (deux premières pages seulement) : Tous les demi-finalistes aux États-Unis
- T1 canadien pour 2025 (trois premières pages seulement) : Tous les demi-finalistes au Canada
- Reçus officiels de revenus mensuels pour 2025 : Tous les demi-finalistes au Mexique

Retour en haut

Où et quand devrais-je envoyer mes pièces justificatives si je suis nommé(e) semi-finaliste?
Toutes les pièces justificatives requises doivent être téléversées sur votre demande de semi-finaliste en ligne avant la date limite prévue pour les semi-finalistes. Si vous ne suivez pas exactement les instructions de téléversement, votre demande de semi-finaliste risque de rester incomplète. Les documents qui répondent aux critères exigés pour cette demande de semi-finaliste et qui sont téléversés avant la date limite seront traités et considérés comme étant dans les délais.

Retour en haut

Notifications

Comment serai-je avisé(e) du statut de ma candidature?
Les notifications sont envoyées principalement par courriel à l'adresse utilisée pour créer votre compte. Certains programmes offrent des notifications par message texte et vocales. **Au final, il vous incombe, en tant que candidat(e), de vérifier que le statut de votre candidature sur la page d'Accueil indique Complete (Complète).**

Quelles notifications me seront envoyées?

- Rappels d'échéances : Les courriels de rappel d'échéance sont normalement envoyés deux (2) semaines et une (1) semaine avant la date limite de dépôt d'une candidature.
- Résultats de la sélection : Les notifications des résultats de la sélection sont envoyées à tous les postulants dont les statuts affichent **Complete (Complet)**. Cela comprend les notifications aux demi-finalistes et finalistes.
- Fonds versés : Une fois que les fonds ont été émis, vous en serez avisé(e).
- Autres bourses d'études : De temps à autre et si vous répondez aux exigences d'admissibilité pour une autre bourse d'études gérée par ISTS, vous recevrez une notification. Ces notifications ne sont pas garanties.

Vos informations ne sont jamais vendues à des tierces parties à des fins de marketing.

Qui enverra les notifications?
Vous recevrez les notifications depuis deux (2) adresses de courriel ISTS possibles : donotreply@applyISTS.com et orangescholars@applyISTS.com. Ajoutez ces deux adresses de courriel à votre carnet de contacts ou à votre « liste d'expéditeurs fiables » afin d'assurer que d'importants courriels ne sont pas transférés dans votre dossier de pourriels.

Quand recevrai-je les notifications?
Les notifications varient selon les programmes, en fonction du calendrier du programme. Veuillez-vous référer au Calendrier du programme indiqué ci-dessus pour des informations plus précises. Les courriels de rappel d'échéance sont normalement envoyés deux (2) semaines et une (1) semaine avant la date limite de dépôt d'une candidature.

Puis-je élire de ne pas recevoir de notifications?
Bien que vous puissiez choisir de ne pas recevoir de notification, ce n'est pas recommandé. Il vous incombe, en tant que candidat(e), de vérifier que votre candidature est **Complete (Complète).** Si vous choisissez de ne pas recevoir de notification, vous ne recevrez aucun rappel d'échéance ou aucun résultat de la sélection. **Vos informations ne sont jamais vendues à des tierces parties.** Les seuls courriels que vous recevrez de la part d'ISTS concernent directement votre candidature et, *peut-être*, d'autres possibilités de bourse d'études.

Retour en haut

Téléverser la foire aux questions

Quelles informations doivent être visibles sur mes documents?
Tous les documents téléversés **doivent** porter votre nom. Si vous utilisez un portail en ligne pour accéder aux documents requis et que seules les salutations et votre prénom sont visibles (exemple : Bienvenue, Joé!), ceci satisfait les exigences de nom.

Quels sont les types de fichiers acceptables?
Les seuls types de fichiers acceptés sont les suivants : ***.pdf, .jpeg, and .png.*** Aucun autre format ne sera examiné et votre candidature restera incomplète. Vous pouvez télécharger plusieurs fichiers dans un fichier .zip. Tous les fichiers d'un fichier .zip doivent appartenir à l'un des types de fichiers acceptés ci-dessus.

Pourquoi ne puis-je pas téléverser un document Word particulier?
ISTS n'accepte aucun format de fichier modifiable.

L'un des documents téléversés affiche un statut Rejected (Refusé). Que dois-je faire maintenant?
Passez en revue la raison pour laquelle votre document a été refusé. Une fois que vous avez corrigé le problème, téléversez un nouvel exemplaire de votre document.

Comment puis-je téléverser plus d'un fichier à la fois?
Vous pouvez créer un fichier .zip contenant plusieurs fichiers, à condition que tout ce qui est inclus se trouve dans un type de fichier acceptable, à savoir ***.pdf, .jpeg, and .png.*** Ne téléchargez pas de documentation supplémentaire non demandée. Elle ne sera pas examinée.

Comment puis-je créer un fichier auto-décompressable?
Pour utiliser ce format, veuillez suivre les étapes ci-après :

1. Créez un nouveau dossier sur votre bureau, donnez-lui le nom du type de document que vous allez téléverser. Par exemple, résultats d'examens, relevés de notes ou documents financiers.
2. Déplacez tous les fichiers que vous souhaitez téléverser vers le nouveau dossier.
3. Faites un clic droit sur le dossier depuis votre bureau :
 a. Utilisateurs d'ordinateurs personnels : choisissez « Send to (Envoyer à) », suivi de « Compressed (zipped) folder (dossier compressé) ».
 b. Utilisateurs de Mac : choisissez « Compress [folder name] (Compressez [nom du dossier]) ».
4. Votre nouveau fichier **auto-décompressable** sera situé sur votre bureau, prêt au téléversement.

Quel est le délai de traitement de mes documents téléversés?
Les documents sont traités quotidiennement. Votre document sera traité dans les 1 jour ouvrable. Si votre document a été téléversé avant la date limite, il sera pris en compte. Cependant, il vous incombe de consulter votre **Home page** (**page d'Accueil)** pour assurer que votre document est **Accepted (Accepté)**.

La date limite est passée et mes documents sont toujours en traitement, qu'est-ce que cela signifie?
Tous les documents doivent être examinés pour vérifier les renseignements requis et en assurer l'exactitude. Tous les documents téléversés avant la date limite de dépôt de la candidature seront passés en revue et pris en compte. Il vous incombe de consulter votre **page d'Accueil** pour assurer que votre document est **Accepted (Accepté)** et que le statut de votre candidature affiche **Complete (Complète).**

Retour en haut

Que faut-il FAIRE ou NE PAS FAIRE lors du téléversement de mes documents vers ma candidature?

À FAIRE :

- Téléverser l'un des types de fichier acceptables.
- Téléverser seulement les documents réclamés et requis.
- Bloquer tous les numéros de sécurité sociale *Ce n'est pas obligatoire mais hautement recommandé.*
- Retourner à la **page d'Accueil** pour vérifier que vos documents ont été **Accepted (Acceptés)**.

À NE PAS FAIRE :

- Téléverser un document Word de Microsoft® (.doc, .docx) ou tout autre format que nous n'acceptons pas.
- Téléverser plus que les documents requis.
- Supposer que vos documents sont corrects et acceptés une fois que vous les avez téléversés.
- Téléverser un document déclarant que vous envoyez vos documents par le courrier.
- Supposer que les documents requis ne vous concernent pas. Si la candidature stipule que le document est requis, vous candidature **demeurera** incomplète si vous ne fournissez pas ce document. Veuillez communiquer avec nous si vous avez des difficultés à fournir un document requis.
- Protéger vos documents téléversés avec un mot de passe. Les documents protégés par un mot de passe seront refusés.
- Téléverser tout fichier portant une date limite de visualisation.

Retour en haut

Autres informations importantes

Les bourses sont-elles imposables?
Les lois fiscales varient selon les pays. Aux États-Unis, les fonds de bourses utilisés exclusivement pour le paiement des frais de scolarité et des manuels scolaires ne sont normalement pas imposables. Le bénéficiaire de la bourse est responsable des impôts, le cas s'il y en a, qui peuvent être appliqués à l'attribution de sa bourse. Nous recommandons de consulter votre conseiller fiscal pour plus de conseils. Vous pouvez également consulter la publication 970 de l'IRS pour plus d'informations.

Centre de soutien aux étudiants de l'ISTS
Pour plus d'informations utiles sur les bourses ainsi que pour répondre aux questions courantes liées à la technologie et aux processus de l'ISTS, visitez notre Centre de soutien aux étudiants à ISTSprogramsupport.com.

Informations de contact
Les heures de bureau de l'ISTS sont du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, heure centrale, et le samedi de 9 h à 18 h, heure centrale. Les représentants du soutien aux programmes sont disponibles par clavardage en direct et par courriel pendant ces heures. Utilisez le **bouton vert Aide** (comme indiqué ci-dessous) en bas à droite de votre écran pour nous contacter.



Lorsque vous contactez l'ISTS pour obtenir de l'aide, veuillez avoir votre ID de candidature prêt. Vous pouvez le trouver en haut à gauche du programme auquel vous avez postulé sur votre page d'accueil.

Retour en haut